DEPARTEMENT DE L'AIN

mi.

THE RE

200 200

16

IN H

36 H 36 H

H

16 H

. .

. .

. .

10

100 100

10 10

100

100

16

DE DE

1

* *

. .

H H

MAIRIE DE DAGNEUX

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Nombres de membres: 13

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

à DIX HUIT HEURES

En exercice: 13
Qui ont pris part à la
délibération: 11

Afférents au C.A: 13

SEANCE DU 01 OCTOBRE 2024

n° 55 Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni

au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe PEGUET

PRESENT (E)S: MESDAMES BERNARD, SAUVEYRE, SEIGNER, GUERIN, DEBARRE GRAIZELY,

VIRET

MESSIEURS PEGUET, VIGNE, CHEVALIER, TRONCHON, SIMPLEX

ABSENTE: MADAME STEVENON

EXCUSÉE: MADAME RICHARD

OBJET: ÉLECTION DU REPRÉSENTANT CNAS

VU l'article L.2121-33 du CGCT

CONSIDERANT que le CCAS doit être représenté au sein d'organisme extérieur ; **CONSIDERANT** que l'adhésion du CCAS au Comité National d'Action Social, CNAS ; **CONSIDERANT** que le CCAS doit désigner un délégué représentant élu ;

Le Conseil d'Administration à l'unanimité.

Désigne le délégué au CNAS :

-Monsieur Jean-Marc VIGNE

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, Les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture 001-260101530-20241021-DCA55-DE Date de télétransmission : 21/10/2024 Date de réception préfecture : 21/10/2024

Monsieur le Président, Jean-Christophe PEGUET

Publication faite le: 6 novembre 2024